

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : FIN-TRE-2017-006
Direction des finances
Service de la trésorerie
Objet : Affectation de la réserve en assignation temporaire du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016
Date : Le 20 janvier 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Tel qu'il est prévu au règlement RV-2016-15-54, modifié par le règlement RV-2004-01-98 sur la création d'une réserve financière pour les salaires des employés en assignation temporaire, une résolution du conseil est requise afin d'affecter un montant de cette réserve financière.

Des sommes sont nécessaires pour assumer les salaires en assignation temporaire et les salaires des employées affectées temporairement à d'autres tâches, dans le cadre du retrait préventif de la travailleuse enceinte, lorsque celles-ci sont remplacées à leur poste régulier.

Pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016, 21 assignations temporaires ont eu lieu. L'ensemble des salaires versés totalise 161 929 \$ auxquels il faut ajouter les contributions employeur de 38 863 \$ pour un montant total de 200 792 \$ qui affectera la réserve financière.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)
ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION
FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
Salaires et bénéfices marginaux		200 792 \$		

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Les codes budgétaires touchés sont :

Codes budgétaires	Salaires bruts	Contributions employeur	Total
02-134-00-141	6 771 \$	1 625 \$	8 396 \$
02-212-06-141	43 195 \$	10 367 \$	53 562 \$
02-212-07-141	21 293 \$	5 110 \$	26 403 \$
02-220-00-141	27 251 \$	6 540 \$	33 791 \$
02-220-02-141	4 391 \$	1 054 \$	5 445 \$
02-320-60-151	9 268 \$	2 224 \$	11 492 \$
02-330-60-141	1 213 \$	291 \$	1 504 \$
02-330-60-151	2 947 \$	707 \$	3 654 \$
02-395-01-151	1 716 \$	412 \$	2 128 \$
02-413-30-141	12 007 \$	2 882 \$	14 889 \$
02-413-30-151	14 512 \$	3 483 \$	17 995 \$
02-451-26-141	4 098 \$	984 \$	5 082 \$
02-452-00-141	318 \$	76 \$	394 \$
02-717-11-141	1 072 \$	257 \$	1 329 \$
02-718-11-151	92 \$	22 \$	114 \$
02-719-11-141	11 785 \$	2 829 \$	14 614 \$
Total	161 929 \$	38 863 \$	200 792 \$

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

200 792 \$ de la Réserve en assignation temporaire.

Commentaires

La réserve financière est suffisante en ce moment et son solde disponible est de 357 957 \$.

		2017	2018	2019
Numéro du projet PTI : <u>N/A</u>	Montants	_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire *Sylvie Bourgeois* Date : 2017/01/25

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

CE du 7 février 2017
CV du 13 février 2017

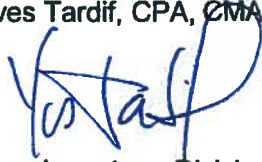
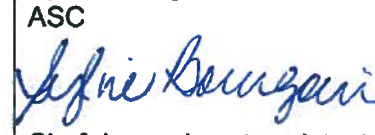

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
René Vachon, Conseiller en finances	24/01/2017	Validation volet financement

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 200 792 \$ provenant de la réserve financière pour les salaires des assignations temporaires, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016, aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2017-006.

Liste des pièces jointes :

Préparée par : Yves Tardif, CPA, CMA		Titre d'emploi : Coordonnateur, Division paie et avantages sociaux
Recommandée par :		
Yves Tardif, CPA, CMA  Coordonnateur, Division paie et avantages sociaux	Sylvie Bourgoïn, CPA, CGA, ASC  Chef de service et assistante-trésorière	
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :		
Signature de la Direction : 		Date : 2017 / 01 / 25

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE <hr/> <hr/>
--

Signature de la Direction générale :  **Date :** 27, 1, 2017